

Les missions

Qu'est-ce que le S.A.M.S.A.H ?



L'équipe

LA DIRECTRICE - ADJOINTE

Mme COUPLET Sandrine

LA PSYCHOLOGUE

Mme DELAPLACE Kateline

LE MEDECIN COORDONNATEUR

Dr WALTERSPIELER Sara

L'INFIRMIERE

Mme COLIATTI Laura

L'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Mme COURCY Nathalie

LES EDUCATRICES et CONSEILLERES

Mme BELDICO Gaëlle

Mme BREMONT Odile

Mme GILBERT Ghislaine

Mme PAUL Martine

LA SECRETAIRE MEDICALE

Mme VERMEIRSCHÉ Sandrine



S.A.M.S.A.H. "Tandem"

Service d'Accompagnement
Médico-Social pour Adultes
Handicapés



25, avenue Bonaparte

51 430 TINQUEUX

03.26.08.59.72.

06.03.52.39.19.

secretariat.samsah@papillonsblancs-reims.org



Accès :

Ligne 8 et 13, arrêt « Casanova »

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires du **S.A.M.S.A.H.** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) sont des personnes en situation de handicap répondant aux critères de la **loi du 11 février 2005**, et doivent être **orientées par la C.D.A.P.H.** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Le **S.A.M.S.A.H. "Tandem"** s'adresse exclusivement à des **personnes adultes handicapées et vieillissantes**, vivant en autonomie, et désireuses de poursuivre leur vie dans leur appartement. Le S.A.M.S.A.H. prend alors le relais du S.A.V.S. en tenant compte de l'état de santé des personnes.

Le **S.A.M.S.A.H. "Tandem"** est ouvert

depuis le 06 juillet 2015.

8 places ont ainsi été créées.

La procédure d'admission

La personne adressera à la direction du service un courrier de demande d'accompagnement, avec une copie de la notification d'orientation de la M.D.P.H.

Un dossier de pré-admission sera ensuite complété

lors d'une visite à domicile du médecin coordonnateur et de l'infirmière.

La direction lors d'une Commission d'Admission établira l'admission dans le service de la personne concernée (ou sur liste d'attente en cas de place indisponible).

Le **S.A.M.S.A.H. "Tandem"**

à une amplitude horaire de 9h à 19h,
6/7 jours.

(fermé les dimanches et jours fériés).

Les champs d'intervention

- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne (recherche, installation dans le logement, aménagement du logement, aide ponctuelle dans la gestion budgétaire, soins d'hygiène...).



- Accompagnement social (vie relationnelle, médiation, aide administrative, loisirs, vacances...).



- Accompagnement de la vie familiale (relation avec la famille, le couple...).

- Accompagnement à la vie de retraité (activités de vie sociale et de loisirs).

- Promouvoir des actions de prévention (tabac, diabète, grippe,...).



- Accompagnement favorisant l'accès aux soins médicaux et paramédicaux (vaccination, traitements, rendez-vous, visite à domicile...).

- Elaboration et mise en œuvre du projet personnalisé.